

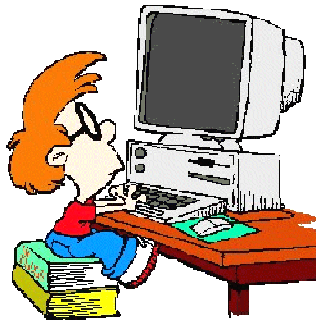
Portes ouvertes 2011

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :



Soulignez et mettez en gras les réponses correctes !

1. En cas de divorce, comment répartit-on les acquêts ?
 - a. Chacun reprend ses acquêts
 - b. **Chacun a droit à la moitié des acquêts**
 - c. L'épouse a droit aux $\frac{3}{4}$ des acquêts

2. Combien d'Oscars le film *Titanic* a-t-il obtenu ?
 - a. 9
 - b. 10
 - c. **11**

3. Dispose-t-on d'un délai de résiliation lors d'une vente conclue par téléphone ?
 - a. **Non**
 - b. Oui, un délai de 5 jours
 - c. Oui, un délai de 7 jours

4. Parmi les titres ci-dessous, lequel n'est pas un quotidien romand ?
- Le Courier
 - Le Devoir**
 - La Liberté
 - Le Nouvelliste
 - Le Temps
5. Quel article du CO permet-il au locataire de consigner son loyer ?
- L'article 257f
 - L'article 258
 - L'article 259a**
6. Des citoyens suisses peuvent proposer des modifications de la Constitution ; comment s'appelle ce droit ?
- Le droit d'éligibilité
 - Le droit d'initiative**
 - Le droit de référendum

Les heureux-ses lauréat-e-s sont :

1 ^{er} prix	Maria Ruiz	(bon de CHF 50.-)
2 ^{ème} prix	Omar Scaglione	(bon de CHF 50.-)
3 ^{ème} prix	Lucien Ferreno	(bon de CHF 50.-)
4 ^{ème} prix	Victoria Pedrosa	(bon de CHF 50.-)
5 ^{ème} prix	Christophe Brossard	(bon de CHF 50.-)
6 ^{ème} prix	Julie Boillat	(bon de CHF 20.-)
7 ^{ème} prix	Marie-Christine Stähli Pedrosa	(bon de CHF 20.-)
8 ^{ème} prix	Patrice Salvi	(bon de CHF 20.-)
9 ^{ème} prix	Eléonore Brossard	(bon de CHF 20.-)
10 ^{ème} prix	Solène Mercier	(bon de CHF 20.-)